



SÉMINAIRE PROFESSIONNALISATION

MARDI 11 OCTOBRE 2022

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION DANS LES TERRITOIRES



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
CENTRE DE RESSOURCES SPORT

Objectifs du séminaire

- Présenter les logiques et les dispositifs d'accompagnement mobilisables dans le champ du sport.
- Inscrire le dispositif DLA en solution aux problématiques de structuration et de développement des clubs, comités et ligues dans les territoires.
- Inscrire les stratégies de structuration et développement du sport fédéré dans une approche multisectorielle.

Déroulé

Présentation du CRDLA Sport et du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)	Mélodie Crouzat, CNOSF Antoine Josselin, CNOSF
Table ronde 1 : Logiques d'accompagnement et dynamiques territoriales	Angélie Danet, DLA AURA Myriam Antoine, FFME Julie Carron-Sanson, Mouvens
Table ronde 2 : Enjeux d'accompagnement de l'ESS et logiques multisectorielles	Marion Boinot, Le Mouvement Associatif Yohan Penel, FFBadminton Ludovic Pelczyk, CDOS 62
Clôture du séminaire	
Cocktail déjeunatoire – Espace olympique du CNOSF	



Présentation du CRDLA Sport et du DLA

Mélodie Crouzat et Antoine Josselin

CRDLA Sport, CNOSF



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
CENTRE DE RESSOURCES SPORT



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Les cibles principales du DLA sont les petites et moyennes structures

95% des structures accompagnées sont des associations

POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures de l'ESS créatrices d'emploi :

- ▶ Associations
- ▶ Coopératives d'utilité sociale
- ▶ Structure d'insertion par l'activité économique
- ▶ Entreprises sociales avec l'agrément ESUS



Depuis 2003, 62 000 structures ont été accompagnées

POURQUOI ?

Le DLA oriente, conseille et accompagne pour :

- ▶ **Consolider** l'emploi
- ▶ **Renforcer** le modèle économique
- ▶ **Améliorer** la stratégie
- ▶ **Développer** des partenariats



95% des structures sont satisfaites de la démarche DLA

COMMENT ?

Le DLA propose un accompagnement sur-mesure et gratuit :

- 1 **Accueil**
- 2 **Diagnostic** et plan d'accompagnement
- 3 **Elaboration** de l'accompagnement
- 4 **Coordination** de l'accompagnement
- 5 **Suivi** et consolidation



73% des structures constatent des effets décisifs et durables

Financeurs principaux



Pilotes nationaux





LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

À la découverte du DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS

00:00:04



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS



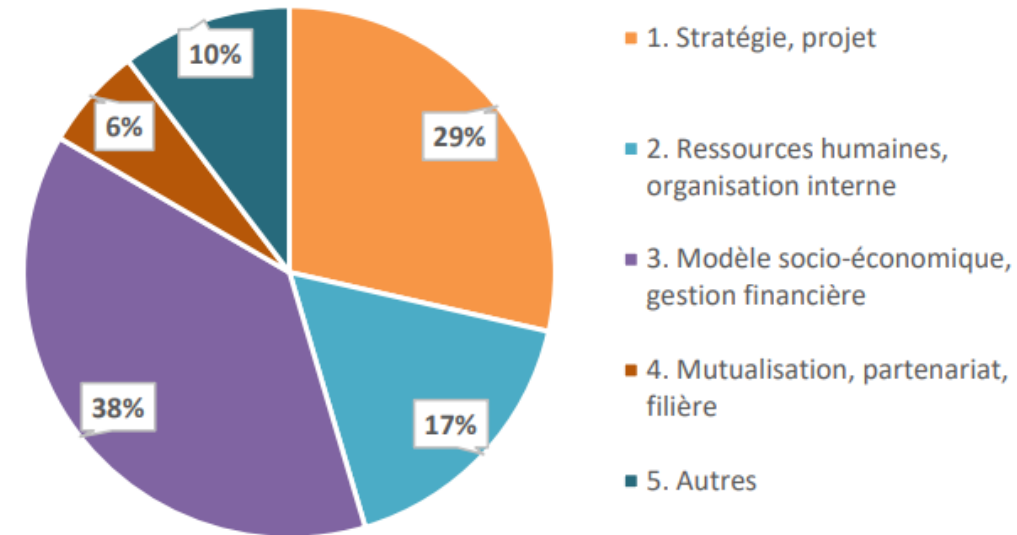
00:02:02



Le DLA dans le secteur sportif en 2020

- **345 structures sportives** accompagnées sur les 5 612 de l'ESS
- **3^{ème} secteur** en nombre d'accompagnements DLA ;
- 29% des ingénieries en individuelles et 71% en **collectifs** ;
- 3 **régions** les plus mobilisées : Nouvelle-Aquitaine, Centre Val-de-Loire et Hauts-de-France ;
- **Disciplines** les plus accompagnées : Football, basket-ball, gymnastique, judo, natation, handball, rugby, cyclisme, sport adapté.
- 12 **CROS/CDOS** accompagnés

- **Thématique d'accompagnement :**



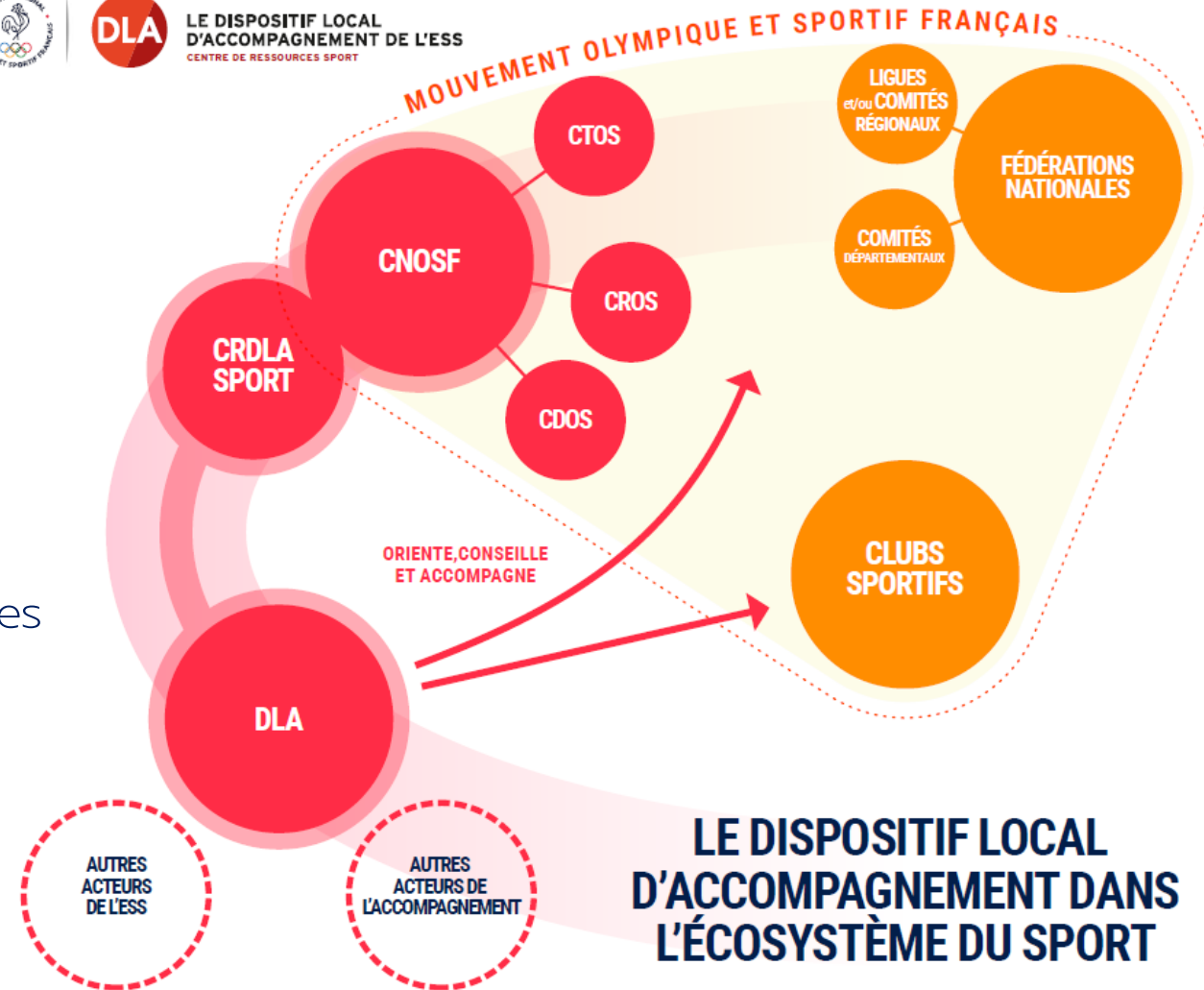
Le CRDLA Sport, un acteur de l'accompagnement

Porté depuis 2005 par le CNOSF, le Centre de Ressources DLA Sport a pour missions de :

- Apporter un appui et des ressources sectorielles aux DLA ;
- Mobiliser sur le territoire les acteurs du mouvement sportif ;
- Favoriser la consolidation et le développement des activités et des emplois par la mise en place d'actions de professionnalisation, la réalisation d'outils et d'études ;
- Contribuer à la coordination, l'analyse et la capitalisation autour du DLA.



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES SPORT



Le CR DLA Sport, les ressources

Des outils phares
adaptés au secteur

Rédigez votre projet associatif

Estimez le coût de vos emplois

Outil de calcul du coût de l'emploi

Effectuez le diagnostic de votre association

Mon club et l'emploi
QUELLES BASES POUR L'AVENIR ?

Explorez les différentes pistes de financements de vos emplois

Des guides
génériques

L'organisation interne et la gestion des ressources humaines
UN OUTIL D'AIDE À LA STRUCTURATION

Un emploi pour quoi ?
L'EMPLOI AU SERVICE DES PROJETS SPORTIFS

Des enquêtes et études pour
accompagner l'évolution du secteur

Dispositifs d'aide à l'emploi : quels impacts sur la qualité de l'emploi dans les associations sportives ?

Le modèle économique des clubs sportifs fédérés
ANALYSE ET PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Plaquettes DLA
et CRDLA Sport

Le Dispositif public et gratuit porté Localement par des acteurs de proximité pour l'Accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur développement

Le DLA, depuis 20 ans, c'est :
62 000 structures accompagnées | 860 000 emplois créés | 95% des structures accompagnées par le DLA

Plus d'informations sur info-dla.fr

Accompagner à la professionnalisation des associations sportives

Un appui aux dispositifs d'accompagnement, dont le DLA
Des outils méthodologiques adaptés
Une expertise du secteur sport

Table Ronde 1 : Logiques d'accompagnement et dynamiques territoriales

Angélie Danet, Responsable DLA régional AURA

Myriam Antoine, DG adjointe vie territoriale FFME

Julie Carron-Sanson, Consultante Mouvens



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Exemple d'un accompagnement DLA :

La Ligue de la Voile

Angélie Danet, Responsable DLA régional AURA



Cofinancé
par l'Union
européenne



Contexte régional - Prise de contact avec le DLA début mars 2020

- 12 000 licenciés
- Des clubs très différents (objectifs, période d'activité, nombre de licenciés)
- 90 ETP sur la professionnalisation (pour l'ensemble de la discipline sur la région soit Ligue, CODEP et clubs)
- Baisse d'implication des élus au sein de la discipline
- Evolution du contexte sportif : CNDS / Agence nationale du sport
- Constats :
 - Développement du travail en distancié
 - Éloignement des clubs / CODEP de la Ligue
- Besoins exprimés lors de l'accueil :
 - Se doter d'un mode de fonctionnement pour travailler ensemble en faveur d'un projet sportif cohérent et coordonné
 - Quelle place pour chacun dans l'écosystème?



Plan d'accompagnement suite au diagnostic DLA



	BESOIN DIAGNOSTIQUÉ / ACTIONS	MOYENS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>PHASE 1 :</p> <p>ACTUALISATION DE L'OFFRE DE SERVICE RÉGIONALE</p>	<p>Au regard des enjeux du secteur sportif et des besoins en région, le consultant accompagnera la ligue dans la redéfinition de son offre de service.</p>	<p>2 000€ - <i>Enveloppe de prestations de conseil du DLA R</i></p>	<p>Renforcement de l'offre de service de la ligue à destination des clubs, en adéquation avec leurs besoins.</p>
<p>PHASE 2 :</p> <p>CRÉATION DES CONDITIONS D'APPROPRIATION DES NOUVELLES RÈGLES PAR LES CLUBS ADHÉRENTS</p>	<p>A travers le maillage d'instances existant au sein du réseau et des possibles espaces de coopération, le consultant aidera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions d'appropriation par les clubs adhérents des nouvelles règles de financement du secteur sportif (notamment le modèle de financement de projet) ; - Développer l'esprit de partage et de collaboration nécessaire au travail par projet ; - Définir les méthodologies de travail, les règles de participation et de contribution des clubs et comités. <p>Le prestataire devra appuyer la Ligue dans la définition d'un plan d'actions à court et moyen termes faisant apparaître les moyens économiques et humains à mettre en œuvre.</p>	<p>4000 € - <i>Enveloppe de prestations de conseil du DLA R</i></p>	<p>Créer un environnement de coopération entre les acteurs du territoire permettant de faciliter et pérenniser le développement mutualisé de projets de développement sportif.</p> <p>Clarifier les rôles des différents acteurs au sein du réseau pour permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un fonctionnement fluide ; - Une mobilisation significative ; - Des projets partagés.

Premiers résultats



- Accompagnement du changement en cours (évolution des modes de financement, du projet sportif, etc.) // en parallèle de l'accompagnement : élection d'une nouvelle équipe dirigeante sur un mandat de 4 ans
- Projet partagé avec les CODEP et clubs et développement d'une vision de la discipline et en phase avec les enjeux actuels (sport tourisme, sport santé, sport entreprise, etc.)
- Clarification rôle Ligue / CODEP
- Intégration des élus dans des commissions et GT
- Lancement d'une démarche de projet collectif :
 - o Mise en place d'un réseau de coordinateurs territoriaux ;
 - o Construction d'un dispositif « soirée d'échanges » pour investir le territoire, accompagner les transitions, faciliter le partage des expériences de terrain ;
 - o Mise en place d'un espace partagé de travail et amélioration de communication interne/externe.



Le DLA dans une dynamique territoriale et de structuration des ligues

Myriam Antoine,

Directrice Générale adjointe vie territoriale
Fédération Française de Montagne et Escalade

La FFME en quelques chiffres

créée en
1942



**+ de 100 000
LICENCIÉS**

**966 CLUBS, DONT
45 ÉTABLISSEMENTS
AFFILIÉS**

**16 LIGUES &
82 COMITÉS
TERRITORIAUX**

**2 PÔLES FRANCE &
4 PÔLES ESPOIRS**

18 CADRES D'ÉTAT

**ET
DES MILLIERS D'ENTRAINEURS,
D'ÉDUCATEURS, DE JUGES ET DE
BÉNÉVOLES !**



6 DISCIPLINES SPORTIVES
ALPINISME - CANYONISME
ESCALADE - RAQUETTE À NEIGE
RANDONÉE DE MONTAGNE - SKI-ALPINISME



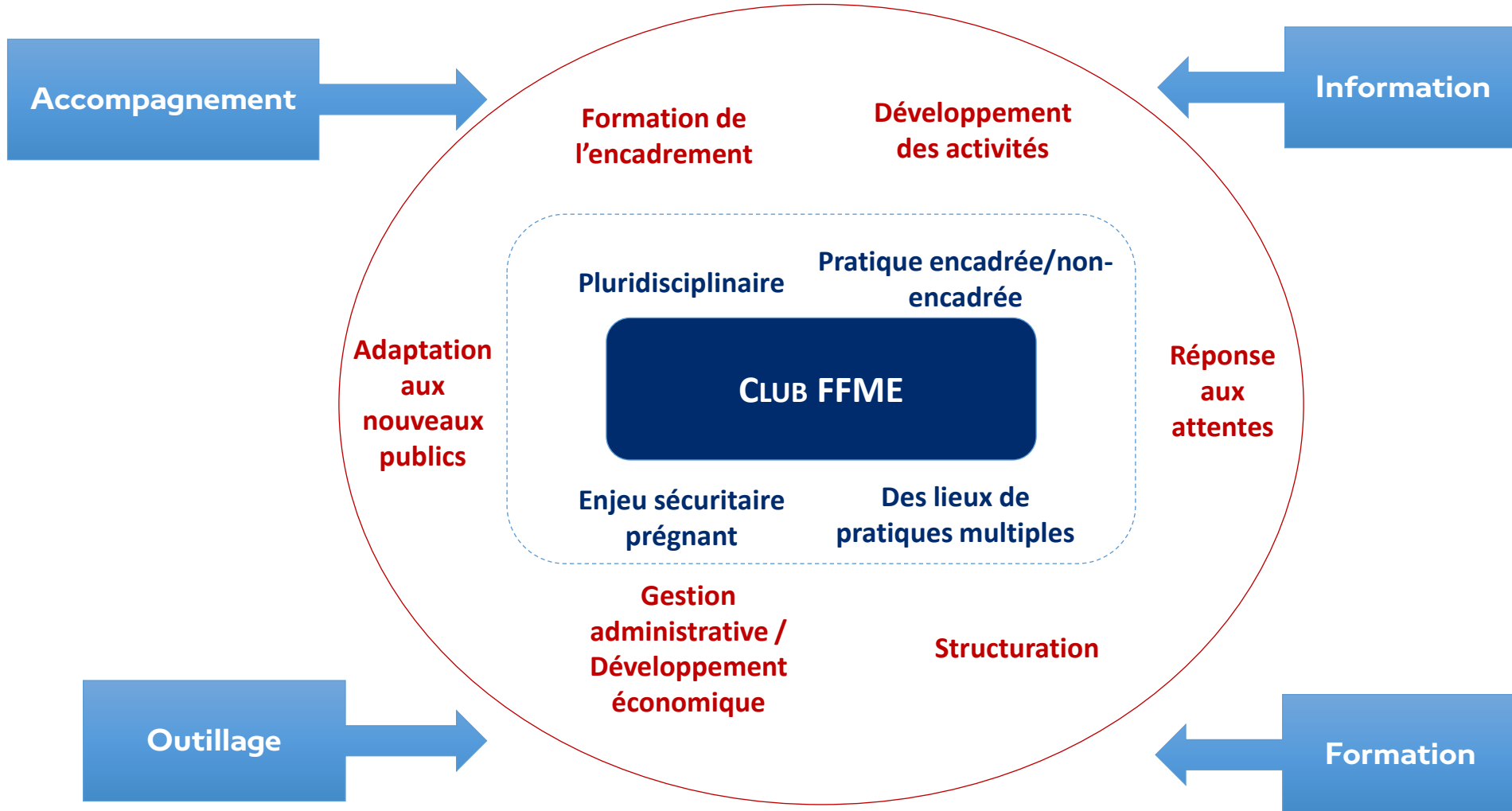
2 DISCIPLINES DE HAUT NIVEAU & OLYMPIQUES
ESCALADE & SKI-ALPINISME



1 DÉLÉGATION PARA-ESCALADE

Le développement des clubs au cœur de la stratégie d'accompagnement

L'enjeu d'accompagnement



L'accompagnement des clubs

Une stratégie partagée

FFME – national

*Impulsion / Capitalisation /
Coordination*

- Veille et diffusion d'information
- Outillage
- Ressources documentaires
- Formations techniques et de dirigeants
- **Structuration de la stratégie globale d'accompagnement**
(moyens/expertises/valorisation)

FFME – Ligues

Animation / appui régional

- Formation/Information
- Appui au développement des disciplines fédérales
- Accompagnement à la structuration des clubs et CT
- Mobilisation d'expertises techniques et disciplinaires
(notamment autour de l'accès au HN et au développement des circuits compétitifs régionaux)

FFME – Comités territoriaux

Service de proximité

- 1^{er} relai d'informations
- Aide à la création / Accueil nouveaux clubs
- Recherche / mutualisation emploi
- Formation en lien avec les ligues
- Coordination d'actions/projets transversaux

Structurer le réseau territorial d'accompagnement

Agir auprès des ligues

Consolider la dynamique territoriale Ligue / CT

- **Constats**
 - Un rôle de plus en plus affirmé d'animation territoriale des ligues
 - Des missions tournées vers le service aux clubs en lien avec les CT
 - Des interventions et modalités d'actions inégales d'un territoire régional à l'autre
- **Leviers d'accompagnement et de mobilisation**

MOBILISATION POLITIQUE

- Conseil de présidents de ligue
- Rencontre régionales
- Assemblées générales des ligues

DYNAMIQUE RÉSEAU/MONTÉE EN COMPÉTENCES

- Animation de réseau
- Outillage
- Formation à la prise de poste
- Séminaires de montée en compétences thématiques
- Appui au recrutement sur des postes spécifiques

APPUI INDIVIDUALISÉ

- Sur la base d'une analyse du besoin :
- Mobilisation du réseau local d'accompagnement (DLA notamment)
 - Mobilisation d'expertises spécifiques en fonction des besoins (*problématiques RH, financières, etc.*)

Structurer le réseau territorial d'accompagnement

Agir auprès des comités territoriaux

Constats

- Difficile positionnement de certains CT sur leur territoire
- Des CT sans gouvernance ou en gouvernance réduite et 1 CT sous tutelle
- Des missions mal cernées (malgré les statuts types) dans leur opérationnalité
- Des clubs qui ne cernent pas l'enjeu de s'impliquer dans un CT et le service rendu par ce dernier

- Affirmer la **place des CT** dans l'organisation fédérale
- **Structurer et outiller les CT** pour leur permettre de mener leurs missions
- Favoriser des **dynamiques de coopération territoriale** au niveau régional entre la Ligue et les CT du territoire

DÉFINIR LE RÔLE DU CT

- Missions du CT
- Place du CT dans la gouvernance fédérale (et régionale)

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Partager le projet territorial Ligue/CT
- Organiser la répartition des missions entre ligue et CT

ORGANISER LA COLLABORATION

- « Contractualiser » : convention de coopération, etc.
- Identification des moyens à affecter à la mission d'accompagnement (RH, Financier, autre)

Structurer le réseau territorial d'accompagnement

Agir auprès des comités territoriaux – accompagnements spécifiques

1

CONSOLIDER LES MISSIONS ET LE POSITIONNEMENT DES CT

- Restructuration des missions des CT en distinguant :
 - Les missions principales / incontournables
 - Les missions connexes / additionnelles en fonction des projets politiques territoriaux et des réalités territoriales
- Echange autour de travaux en cours et validation par les instances dirigeantes

2

ANIMER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

- Objectif recherché : créer les conditions d'un espace de partage et de collaboration Ligue/CT
- Modalités :
 - Conférence des présidents de CT
 - Présence de la ligue sur les AG des CT, des GT sur des sujets spécifiques, invitation de tous les présidents de CT au Codir de ligue
 - Identification d'un référent CT au sein des ligues
 - Signature d'une convention de coopération ligue/CT

3

METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Mobilisation du DLA régional autour d'un accompagnement collectif Ligue / CT sur la base d'une problématique partagée
- Structure d'un accompagnement DLA :
 - Diagnostic de la situation
 - Emission de recommandations d'accompagnement
 - Identification d'un expert en vue de mener l'accompagnement collectif

4

PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

- Accompagnement spécifique pour CT en difficulté : DLA individuel, mise sous tutelle, délégation de mission, etc.
- Formation et partage d'information
- Aide à l'emploi

Logique des Conférences Régionales du Sport et rôle du DLA :

Mouvens

Julie Carron-Sanson, Consultante Mouvens

La logique de la conférence régionale de Bretagne

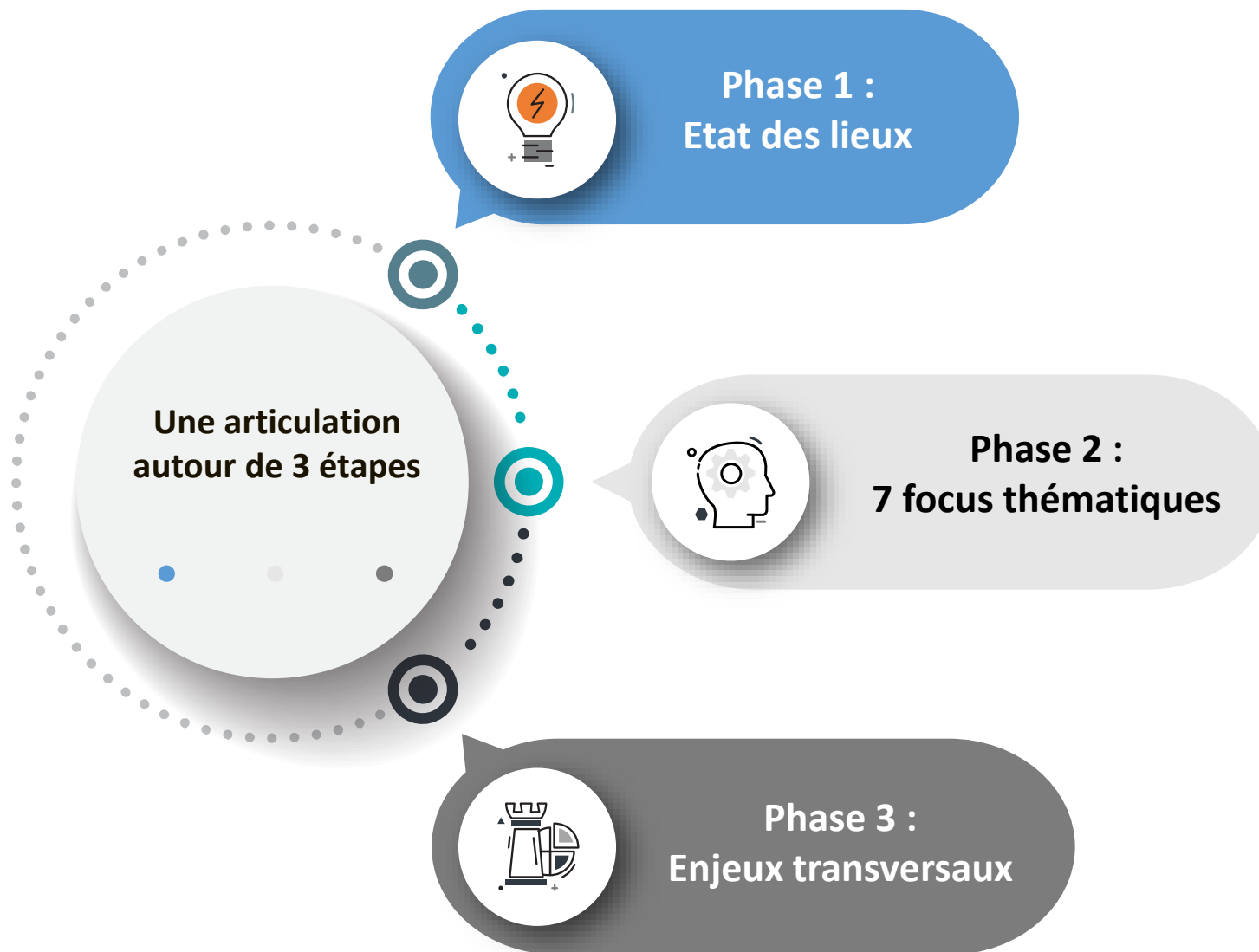
**1. ELABORATION DU
DIAGNOSTIC**



**2. ELABORATION DU PROJET
SPORTIF TERRITORIAL**

**3. DEPLOIEMENT DU PROJET
SPORTIF TERRITORIAL**

Méthodologie d'élaboration du diagnostic



Méthode de construction du projet sportif territorial

**1. APPROCHE
TERRITORIALE**

**3. APPROCHE
TRANSVERSALE**

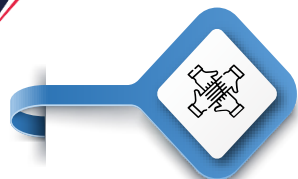


**2. APPROCHE
THEMATIQUES**

**4. REDACTION DU
PST**

Proposition de philosophie du projet sportif territorial

4 marqueurs qui caractérisent la vision du futur projet sportif territorial :



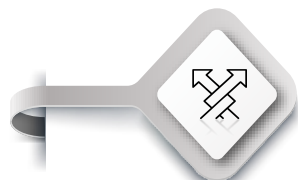
» 1. RASSEMBLEUR

Le besoin de se doter d'un projet sportif partagé qui découle du constat, de l'importance de bonifier l'action de l'ensemble des acteurs du sport en faveur du développement de la pratique, de renforcer la dynamique de collaboration entre les acteurs et de mobiliser autour des grandes lignes stratégiques du développement du sport en Bretagne.



» 2. ÉVOLUTIF

Le PST s'inscrit dans un cadre stratégique évolutif selon les besoins émergents. Un système de révision systématique et permanent pourra être mis en place afin d'identifier les initiatives dont l'efficacité est avérée, de vérifier les conditions de mise en œuvre, et d'apporter, au besoin, les adaptations pertinentes pour assurer l'atteinte des objectifs. L'évaluation des actions permettra d'objectiver les enjeux et actions.



» 3. ENGAGÉ

Le PST doit s'attacher à dessiner les priorités régionales sur les thématiques clés, en s'appuyant sur des constats objectivés et les évolutions des besoins des habitants, des territoires et des acteurs du sport régional. Le PST est un outil pour aller plus vite et plus loin sur les enjeux qui impliquent des réponses concrètes et coordonnées.



» 4. REPRÉSENTATIF

Les orientations et les priorités poursuivies au sein du PST doivent tenir compte de l'hétérogénéité des acteurs, du territoire, des besoins et des pratiques. Afin d'être opérationnel, le PST doit garantir une approche ouverte, avec la possibilité d'ajuster les leviers d'actions en fonction des réalités de terrain

La construction du PST

1. Vision commune et partagée par les collègues du sport demain en Bretagne
2. Axes stratégiques de développement liés à la vision
3. Les chantiers / mesures
Formulation de l'objectif
Quelques pistes pour comment y parvenir
4. Le déploiement du PST
 - Animation
 - Communication
 - Evaluation



LES CHANTIERS DE LA CRdS

3 GRANDS CHANTIERS

Gouvernance

Place et rôle des acteurs
de la CRDS et de la
Conférence des
financeurs

Mobilisation

Implication des
acteurs et diffusion
du PST

PST

Co-construction
d'un projet
partagé

LE DLA AU SERVICE DU PST

- Accompagnement à la mise en place des actions du PST
- Outil pour structurer les actions
- Moyens pour se positionner dans la CRdS
- Vision externe afin d'enrichir le projet
- Répondre à l'enjeu de rassemblement des acteurs





Table Ronde 2 : Enjeux d'accompagnement de l'ESS et logiques multisectorielles

Marion Boinot, Déléguée générale adjointe, Le Mouvement Associatif

Yohan Penel, Président, FFBadminton

Ludovic Pelczyk, Directeur, CDOS 62





Enjeux d'accompagnement de l'ESS

Marion Boinot, Déléguée générale adjointe, Le Mouvement Associatif



Logiques de structuration multisectorielles

Yohan Penel, Président, FFBadminton





Logiques de structuration multisectorielles

Ludovic Pelczyk, Directeur, CDOS 62





Le modèle d'organisation du sport français est aujourd'hui en plein questionnement :

- Une nouvelle gouvernance au niveau national et local se met en place
- La perspective des JOP de Paris 2024 fixe de nouvelles exigences
- Les formes de pratique des français évoluent vers des pratiques de plus en plus libres et plus orientées vers le sport/bien être
- Les sources de financement historiques (État/Collectivités locales) se contractent
- Déficit en bénévoles
- Besoin en professionnalisation
- Conséquences majeures de la crise sur les sources de revenus des clubs et structures sportives.

La mise en place et les objectifs

PAS-DE-CALAIS **ACTIF**



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

L'accompagnement DLA doit permettre

D'appréhender les
enjeux socio-
économique du
sport

Pour passer à l'action, il est indispensable d'avoir une mise en perspective et de partager collectivement le contexte global

Aux Comités,
d'enviager une
évolution de leur
modèle
économique

Les Comités doivent identifier les pistes concrètes pour pouvoir consolider leurs modèles économiques

Aux clubs, de
bénéficier d'outils
formalisés pour
l'évolution de leur
propre modèle

Des outils à destination des clubs seront formalisés pour l'évolution de leur propre modèle économique

Les pistes et orientations du DLA dans le 62



La grille tarifaire



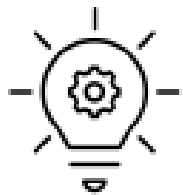
Les prestations de services pour d'autres opérateurs



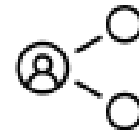
La diversification des publics



Les outils innovants



Les nouveaux formats de pratiques



La mutualisation de l'emploi



De nouvelles collaborations



Et bien plus encore...



Optimisation des coûts / Coûts évités

SPORT RESSOURCES 62



SPORT RESSOURCES 62



Sport Ressources
62, la ressourcerie
du Pas-de-Calais



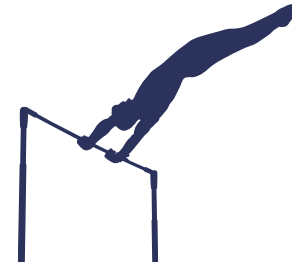
DECATHLON

Le CDOS récupère le matériel non-utilisé des magasins Décathlon via [Donnez.org](https://www.donnez.org) et les dépose sur la plateforme



Un club de volley récupère les ballons invendus des Décathlon sur la plateforme

LE DON DE MATÉRIEL

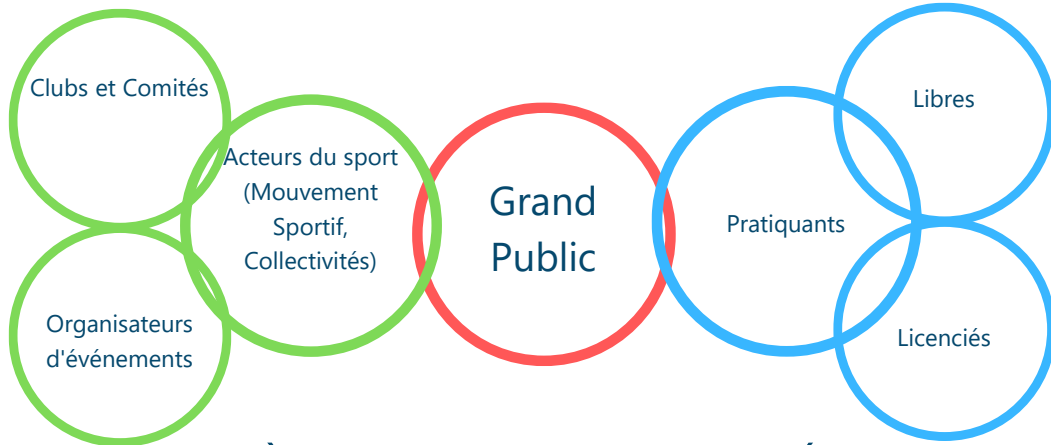


Un "gros" club de gym doit renouveler un agrès qui n'est plus aux normes des compétitions internationales



Un "petit" club souhaite investir dans un agrès de haute qualité

ACHAT DE MATÉRIEL VIA RESSOURCERIES



À QUI EST-CE DESTINÉ ?



Une association de randonnée souhaite des barrières pour baliser son départ



Une collectivité souhaite des bâtons de randonnée pour son événement

LE PARTAGE DE MATÉRIEL



Logiques d'accompagnement et de lisibilité :

Guid'Asso

Ludovic Pelczyk, Directeur, CDOS 62

Formations

Montée en compétence



Développement

Accompagnements

Guid'Asso : développement de la structure

Développement des activités extra-sportives

Montée en compétences des salariés

Nouvelles ressources financières



Guid'Asso : accompagnement



Comités
Départementaux

Collectivités

Associations
sportives

- **Soirées d'information** : Pass Sport, Créer un compte asso, AAP divers, etc.
- **Formations**
- **Dossier de subventions** : ANS, FDVA, Politique de la ville, Conseil Départemental
- **Vie associative**
- **Prestations de service à la maison des sports** : Service postal, imprimerie, équipements visio-conférence, etc.



Guid'Asso : formations

A destination :

- **Mouvement sportif territorial (salariés, élus, bénévoles)**
- **Collectivités membres de notre club entreprise (salariés, élus)**
- **Salariés et élus du CDOS 62**

VIE
ASSOCIATIVE



ORGANISATION



COMMUNICATION



COMPTABILITÉ



SANTÉ ET
BIEN-ÊTRE



SOCIÉTAL

Guid'Asso : exemples d'outils

FOIRE AUX QUESTIONS - CLUBS

Le Pass Sport est un dispositif porté par l'Etat permettant de relancer massivement la pratique sportive dans une association pendant un an en finançant à hauteur de 50€ les licences sportives

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À MENER POUR LES REMBOURSEMENTS ?



1. Créer son compte en ligne sur lecompteasso.association.gouv.fr si vous n'en possédez pas
 2. "Gérer les inscriptions Pass Sport" dans LeCompteAsso
 3. Au premier jeune saisi, un dossier de remboursement est ouvert pour votre structure. Il vous appartient ensuite de saisir le code Pass Sport dans votre espace pour en demander le remboursement.
 4. Lors de la saisie du code vous verrez le nom du jeune s'afficher. Il vous appartient de vérifier qu'il s'agit bien de votre adhérent et que ce code n'est pas celui d'une autre personne (de la fratrie par exemple).
 5. Si tel est le cas, vous pourrez suivre l'avancée de la demande de remboursement de chaque jeune via l'interface sur Le compte Asso
- Le jour de sa saisie -> Inscrit
 - Le soir de la saisie -> En cours d'instruction
 - Dès la validation de votre dossier administratif -> Vérifié
 - Lors de la transmission (1 fois par mois) à l'ASP -> En cours de paiement
 - Dès paiement pas l'ASP -> Payé

Si lors de la saisie vous avez un message disant que ce code n'existe pas, attention il s'agit sûrement d'un faux, demandez à la famille le complément de 50€.

Si lors de la saisie vous avez un message disant que ce code est déjà utilisé, c'est que le jeune a déjà utilisé son Pass Sport dans une autre structure qui en a déjà demandé le remboursement ? Demandez alors à la famille le complément de 50€.



COMMENT SAVOIR SI MON CLUB EST ÉLIGIBLE ?

Votre club est éligible si votre association est affiliée à une fédération sportive agréée ou détenteur d'un agrément jeunesse et éducation populaire. Les associations socio-sportives des quartiers prioritaires de la ville sont également éligibles.
Les clubs éligibles sont référencés sur le site du Ministère des Sports : <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

QUEL EST LE RÔLE DE MON ASSOCIATION ?

- Accueillir le jeune et sa famille
- Déduire le coût de l'adhésion et/ou de la licence de 50€ et ne fait payer à la famille que le reste à charge.
- Elle s'engage à ne pas augmenter ses tarifs.

Vous avez la possibilité de demander un chèque de caution de 50 euros si la famille n'a toujours pas reçu le mail.

EN TANT QUE CLUB, ÊTES-VOUS OBLIGÉ D'ACCEPTER LE PASS SPORT ?

NON, Le Pass Sport est un dispositif volontariste.



QUAND SERAI-JE PAYÉ ?

Dès vérification de votre justificatif d'éligibilité et de votre RIB par le service instructeur, des remboursements mensuels pourront ainsi être engagés sans aucune autre action de votre part. Votre structure sera remboursée par virement bancaire de l'agence aux services de paiements (ASP) qui est le tiers payeur de l'état pour cette année 2022.



LES SITES ET APPLICATIONS UTILES POUR VOTRE ASSOCIATION

COMPTABILITE



Le CDOS propose des formations d'apprentissage

- ? Casico est un logiciel de comptabilité associative créée par le CDOS de l'Ain.
- ☞ L'adhésion à Casico s'élève à 50 euros TTC par an
- Le logiciel comporte des avantages dans le sens où il a été développé en fonction du Mouvement Sportif.



- ? Koteez est un outil qui permet de déterminer la cotisation de vos adhérents pour permettre de parvenir à l'équilibre annuel des finances.
- ☞ Aucune information supplémentaire sur les tarifs pratiqués. L'outil est géré par la Fédération Française de Tennis de Table
- Entrez vos frais de fonctionnement (frais d'affiliation, charges diverses, subventions, etc.), groupez vos adhérents afin de répartir vos membres par profils. Ainsi, Koteez calcule les montants minimums des cotisations pour chaque profil.



- ? BasiCompta est un logiciel de comptabilité créée par le CDOS Vienne et s'adresse aux associations. Il simplifie la fonction de trésorier.
- ☞ La création de compte s'élève à 30€ par structure. Les droits de maintenance à 70€ (Tarifs du CDOS 13). Une formation est obligatoire pour ce logiciel de comptabilité avec les référents dans votre département.
- Le logiciel comporte des avantages dans le sens où il a été développé en fonction du Mouvement Sportif.



Vous avez besoin d'aide dans vos démarches ? Vous pouvez contacter le CDOS Pas-de-Calais

Pour en savoir plus, visitez www.pasdecalais.franceolympique.com



LES DISPOSITIFS DE REPRISE SPORTIVE

DISPOSITIFS NATIONAUX

PASS SPORT
Le Pass Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire. Pour être éligible, vous devez recevoir l'ARS, AEEH, ou AAH en 2021.

Carte passerelle
Pour tous les écoliers de CM1/CM2 licenciés à l'UGSEL ou l'USEP, et les 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL. Tout au long de l'année scolaire, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.



La carte ticket loisirs jeunes

La carte est un "coup de pouce financier" pour permettre à vos enfants de pratiquer et de découvrir des loisirs et des activités sportives et culturelles. Véritable moyen de paiement, la valeur de la carte est de 50€ pour chaque enfant bénéficiaire. Carte sous les conditions du quotient familial.

DISPOSITIFS EPCI

Pass Sports CALL
Il permet aux jeunes de l'agglomération de bénéficier d'une réduction de 30€ lors de l'inscription à un club de sport du territoire participant à l'opération.
Avoir moins de 18 ans et résider l'une des 36 communes de l'Agglo Lens-Liévin est la seule condition pour être éligible.

Pass Sport CAHC
Les jeunes de moins de 18 ans sont éligibles au Pass Sport de la CAHC. Il offre 30€ sur l'adhésion à un club sportif d'un des 14 territoires de l'agglomération Hénin-Carvin.

DISPOSITIFS COMMUNAUX

	Pass Jeune Arras	Tarifs préférentiels ou gratuits, le Pass Jeune te permet d'accéder à une multitude d'avantages et notamment de structures sportives et culturelles. Accessible à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans dans Arras et ses 17 communes alentours. Le Pass Jeune d'Arras coûte 10 euros par an.
	Pass Jeunes Béthune	La Ville de Béthune a mis en place un Pass Jeunes, une carte gratuite à destination des 3 - 25 ans béthunois, qui leur offre des avantages notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans une association béthunoise. Par exemple, 20 euros offerts par la Ville pour toute adhésion à une association de Béthune de sport et/ou de loisirs (conventionnée)
	CCAS Tilloy	La CCAS de Tilloy verse une participation à tout tilloyens pratiquant une activité sportive : 20€ par personne dans la limite de 50% du montant de l'adhésion et si le club est tilloyois ou dans un club extérieur si ce sport n'existe pas à Tilloy ; 10€ si le sport est pratiqué dans une commune extérieure mais que ce sport existe à Tilloy.
	St Laurent Blangy	La ville a mis en place, le dispositif de la bourse forfaitaire individuelle qui vient en déduction de la cotisation, dès lors qu'elle est supérieure à 50€. La bourse est réservée aux enfants immercuriens nés en 2004 et 2018 pour la saison 2022-2023, une bourse par enfant et par an de 25€ ou de 50€ en fonction du quotient familial.

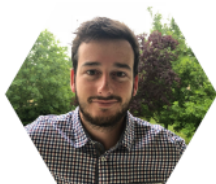
Mots clés des participants



Merci de votre participation



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
CENTRE DE RESSOURCES SPORT



Antoine JOSSELIN
antoinejosselin@cnosf.org
01.40.78.29.39



Mélodie CROUZAT
melodiecrouzat@cnosf.org
01.40.78.28.92

<https://crdla-sport.franceolympique.com>
<https://projetassociatif.franceolympique.com/>